

# PRÉVENTION DES MALADIES VECTORIELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

REUNION RÉGIONALE 27/03/2025

**TIPHAINE LECLERE**

**CHEFFE DU SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES  
URGENCES SOCIALES AU CABINET DE LA PRÉFECTURE DE  
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, PREFECTURE DE PARIS**

---

**CÉCILE SOMARRIBA**

**DIRECTRICE DE LA VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE  
ARS ÎLE-DE-FRANCE**

---

# Ordre du jour

- 1 – Principes généraux de la lutte antivectorielle
- 2 – Missions et responsabilités des acteurs du territoire
- 3 – Bilan de l'année 2024
- 4 – Priorités et orientations pour l'année 2025
- 5 – Actions et recommandations

# PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA LUTTE ANTIVECTORIELLE

---

# Les moustiques vecteurs de maladie

Le moustique est l'espèce animale la plus dangereuse pour l'homme

A l'échelle planétaire :

- Plus de 35 genres de moustiques vecteurs ;
- Une centaine de pathologies transmissibles (arboviroses) connues ;
- 350 millions de cas annuels d'arboviroses.

*Aedes albopictus*, le moustique tigre

Une espèce agressive et invasive ;

Fortement anthropophile ;

En progression sur le territoire national.

## MOUSTIQUE TIGRE



**Taille:** plus petit qu'une pièce de 1 centime à l'âge adulte

**Couleur:** noir à rayures blanches

**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Reproduction:** 150 œufs par pontes et jusqu'à 5 cycles de pontes dans la vie de la femelle dans des petites quantités d'eau stagnante

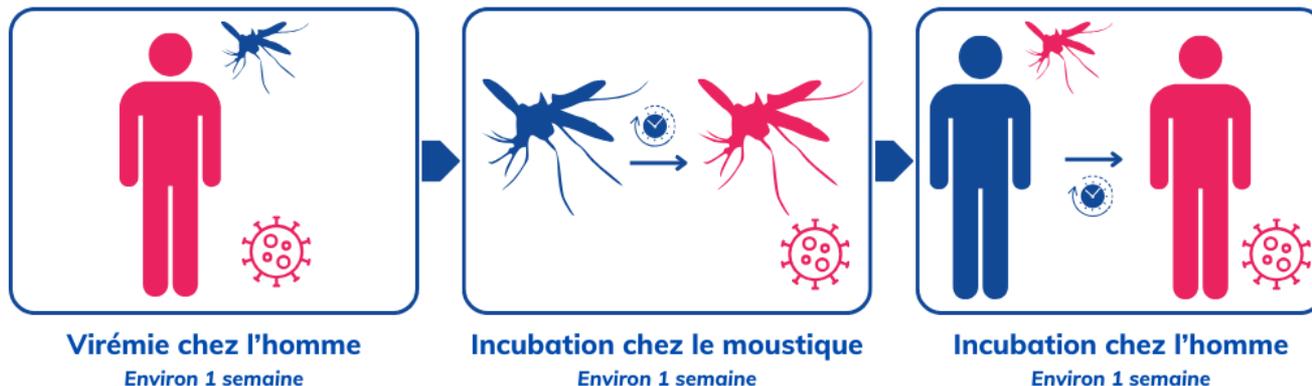
**Activité :** pique la journée, surtout aux heures les plus fraîches et fait très peu de bruit



# Les maladies transmises par le moustique tigre

Des maladies à transmission vectorielle liées à des arbovirus

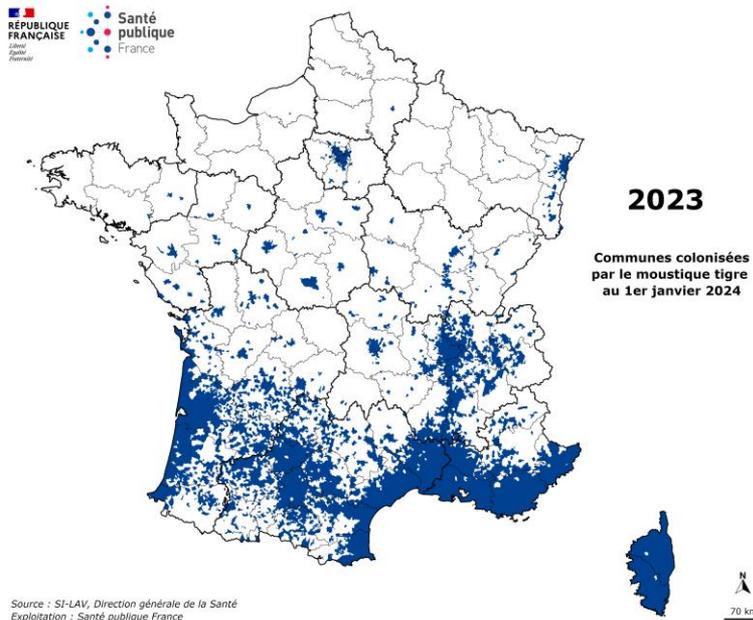
Vecteur de la **Dengue**, du **Chikungunya** et du **Zika** : des maladies à Déclaration Obligatoire  
Majorité de formes asymptomatiques et bénignes mais possibles complications



Tous les moustiques tigre ne sont pas porteurs de la maladie

# Situation en France hexagonale

78 départements colonisés en 2024 dont les 8 d'Île-de-France

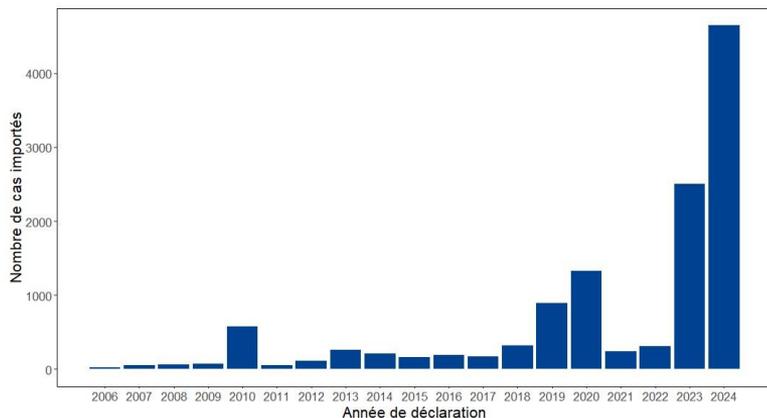


# Situation en France hexagonale

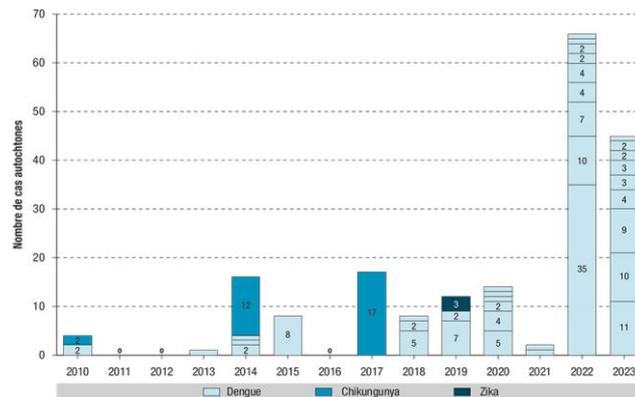
Forte augmentation des cas d'arboviroses importés et autochtones

**Cas importé** : cas infecté en dehors de l'Hexagone

**Cas autochtone** : cas infecté en France hexagonale



Nombre de cas importés de dengue par année de déclaration, France hexagonale, 2006-2024 – Santé Publique France



Distribution des épisodes autochtones de dengue, chikungunya et Zika identifiés par année, et nombre de cas par épisode – Santé Publique France

# Réglementation

## Distinction entre lutte anti-vectorielle et démoustication de confort

### Lutte anti-vectorielle

Portée par le code de la santé publique

Prérogative des ARS

Objectif de prévenir les maladies

### Lutte de confort

Portée par la loi n° 64-1246 du 16 décembre 1964

Prérogative des collectivités

Objectif de prévenir la nuisance

Décret 2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles ;

Inscription dans les articles R.3114-9 et suivants du Code de la santé publique ;

L'article R.1331-13 du code de la santé publique rappelle les prérogatives du maire ;

Instruction N° DGS/VSS1/2019/258 du 12 décembre 2019 relative à la prévention des arboviroses.

+ Lien avec le **Règlement Sanitaire International (RSI)** : surveillance des points d'entrée du territoire

Inscription dans l'article R.3115-11 du Code de la santé publique

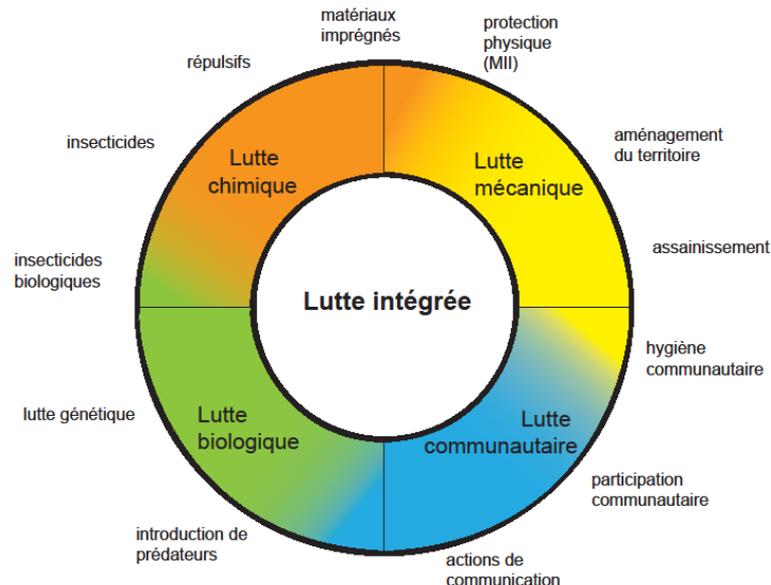
# Les principes de la Lutte Antivectorielle

## Une réponse globale de santé publique

- Une **approche globale** mais adaptée au contexte : prévention, surveillance, diagnostic et traitements
- Des méthodes pour une **lutte intégrée** : à utiliser de manière combinée, alternée ou synergique

### Deux objectifs :

- Maintenir les populations de vecteurs en dessous des seuils nécessaires à une transmission active ;
- Bloquer le contact hôte/vecteur pour empêcher la transmission des agents pathogènes.



# MISSIONS ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DU TERRITOIRE

---



# Missions de l'ARS

## Surveillance entomologique

- Réseau de pièges pondoirs
- Traitement des signalements citoyens

## Surveillance épidémiologique

- Déclarations obligatoires et laboratoires
- Enquêtes autour des cas

## Sensibilisation

- Collectivités territoriales
- Grand public
- Professionnels de santé
- Voyageurs

## Démoustications

- Traitements adulticides (insecticides)

**Période de surveillance renforcée : Du 1er mai au 30 novembre**

# Acteurs et missions

## Les services de l'Etat

### Préfet :

- Co-piloter l'instance de gouvernance locale ;
- Participer à la communication au public ;
- Sensibiliser ses services instructeurs en matière d'urbanisme ;
- Intégrer la prévention des maladies vectorielles dans le dispositif ORSEC.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Acteurs et missions

## Collectivités territoriales

Déployer des actions de lutte communautaire et mécanique

Intégrer la prévention des maladies vectorielles dans :

- La gestion des espaces verts ;
- La gestion des eaux pluviales ;
- La gestion du patrimoine immobilier ;
- Les documents d'urbanisme (PLU(i), SCoT, SDRIF) ;
- Le contrat local de santé ;
- La gestion des transports ;
- Le plan communal de sauvegarde.



© Fotolia

Région  
île de France



# Acteurs et missions

## Professionnels de santé

### Etablissements de santé :

- Organiser une surveillance entomologique de son patrimoine ;
- Réduire le risque vectoriel lié à l'environnement de la structure ;
- Organiser la prévention des maladies vectorielles au sein de l'établissement ;
- Informers et former les personnels sur la thématique.



### Professionnels de santé :

- Signaler à l'ARS les cas d'arboviroses ;
- Participer à la sensibilisation du public.



# Acteurs et missions

## Opérateurs privés

Organiser une surveillance entomologique de son patrimoine ;

Sensibiliser les personnels et les opérateurs ;

Réduire le risque vectoriel lié à l'environnement de la structure.



# SITUATION EN ILE-DE-FRANCE : BILAN DE L'ANNÉE 2024

---

# Bilan de la surveillance entomologique 2024

527

PIÈGES PONDOIRS

mis en place pour surveiller  
la présence du moustique tigre, dont :  
55,2 % relevés positifs en 2024

1633

SIGNALEMENTS CITOYENS

ont été déposés sur le site de l'ANSES  
dont : 16% dans des communes non  
colonisées

- Le réseau de pièges pondoirs permet de **surveiller** la présence du moustique tigre dans une zone donnée. En 2024, la priorité avait été mise sur les sites en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques et sur les communes limitrophes de communes colonisées.
- Les signalements citoyens sont déposés par les particuliers : Diminution du nombre de signalements par rapport à 2023, liée en partie aux conditions climatiques moins favorables à la prolifération de l'*Aedes albopictus*.

Portail de signalement du moustique tigre

*Aedes albopictus*

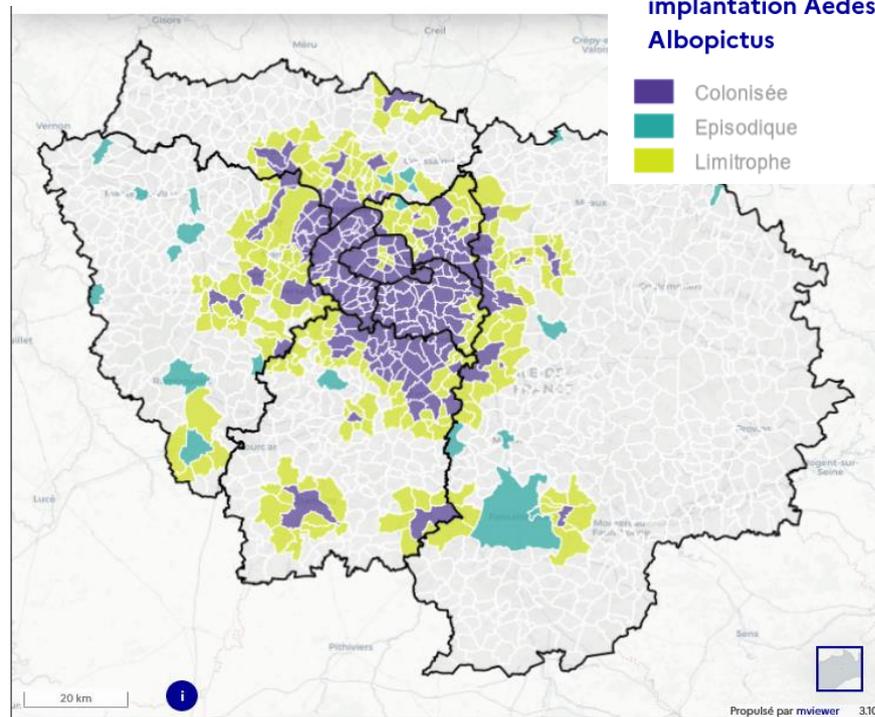


# Colonisation du moustique tigre en 2025



- Le réseau de pièges permet d'avoir un **aperçu** de la propagation du front de colonisation.
- De nombreuses zones non surveillées sont potentiellement déjà colonisées : nécessité de promouvoir les signalements citoyens.

Statuts des communes  
implantation *Aedes*  
*Albopictus*



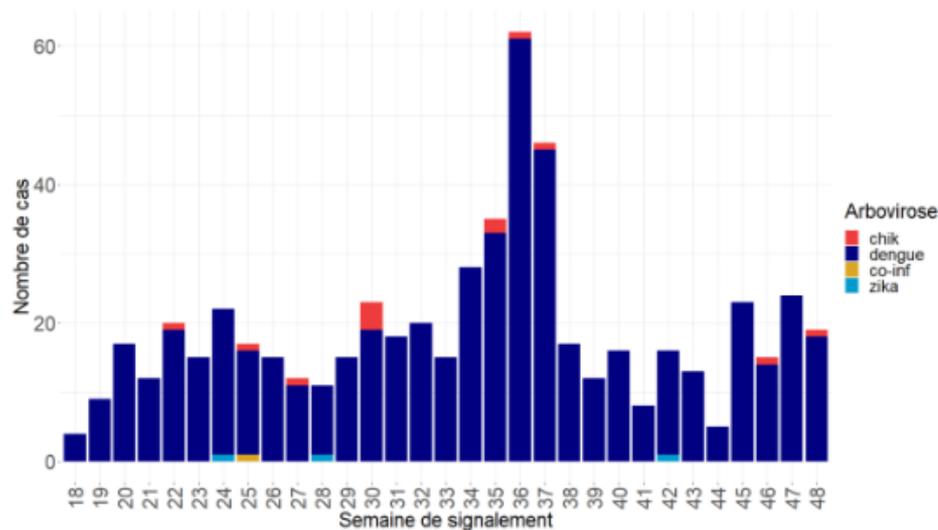
# Bilan de la surveillance épidémiologique 2024

# 584

cas importés ont été recensés en Île-de-France (région de l'Hexagone la plus impactée) et 1 cas autochtone de chikungunya a été déclaré.

- Région de France hexagonale avec le plus grand nombre de cas importés pendant la période de surveillance renforcée (27%).
- **1<sup>er</sup> cas confirmé de chikungunya classé autochtone en Ile-de-France.**

Figure 16 | Cas de dengue, de chikungunya et de zika par semaine de signalement pendant la surveillance renforcée, Île-de-France, 30/11/2024 (S48 : données non consolidées)



# Bilan des interventions autour des cas 2024

**370**

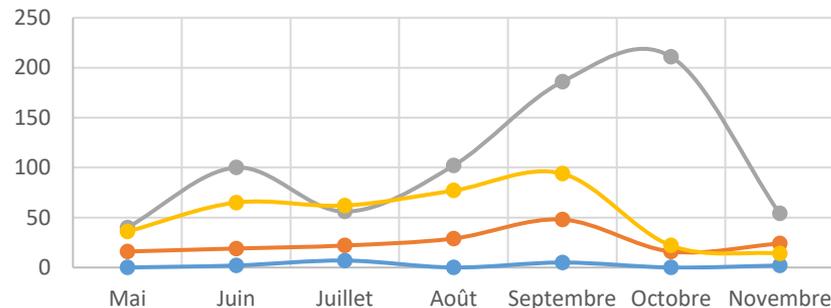
enquêtes entomologiques  
ont été déclenchées  
pour analyser le risque de  
transmission locale.

**19**

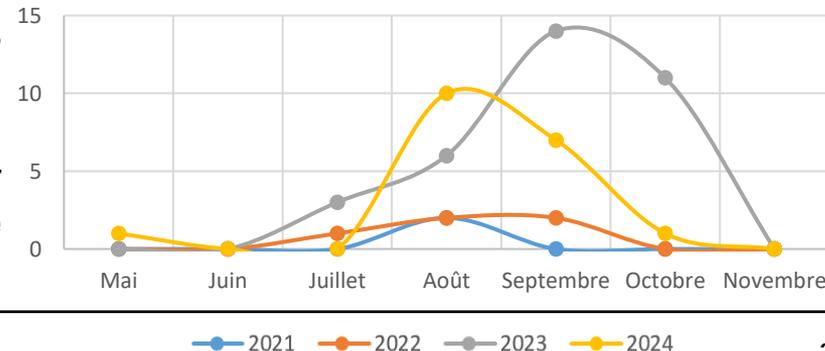
opérations de  
démoustication ont  
été mises en place.

- Diminution du nombre d'enquêtes entomologiques et de démoustications lié à un affinement des critères sur le risque et aux conditions climatiques.
- La démoustication est une mesure de dernier recours, prise après une analyse de la balance bénéfique/risque par l'ARS avec l'appui de l'ARD.

Nombre d'enquêtes entomologiques autour de cas



Nombre de traitements adulticides après des cas



# Actions de sensibilisation 2024

# 62

## ACTIONS DE SENSIBILISATIONS

ont été mises en place auprès de différents publics : grand public, élus et agents territoriaux, professionnels de santé, étudiants et classes scolaires.

### Deux objectifs :

- Prévenir la prolifération des moustiques
  - > **Grand public, collectivités locales**
- Prévenir la transmission locale des arboviroses
  - > **Professionnels de santé, voyageurs**





# Focus sur les Jeux Olympiques et Paralympiques

Un **plan d'action renforcé** a été déployé dans le cadre des JOP 2024 :

- 3 états des lieux organisés sur des lieux d'entraînement ou de compétition pour évaluer le risque vectoriel en amont
- Des messages de prévention diffusés auprès des sites Paris 2024
- 3 enquêtes entomologiques réalisées pendant les JOP pour exclure tout risque de transmission locale



# SITUATION EN ILE-DE-FRANCE : ORIENTATIONS POUR 2025

---

# Priorités et orientations pour l'année 2025

1. **SENSIBILISER** : Renforcer les actions de sensibilisation auprès de tous les publics en adaptant les messages et les canaux de communication (action inscrite dans le PRSE4)

**Enquête envoyée aux collectivités** en janvier 2025 pour avoir leur retour sur la saison 2024 :

- 194 répondants dont 55 % souhaitent réaliser des actions de sensibilisation en 2025
- Synthèse des attentes mentionnées :
  - Une coordination renforcée entre l'ARS et les municipalités
  - Une communication plus claire et anticipée avec le public
  - Un accompagnement technique et logistique plus poussé
  - Des actions de préventions plus ciblées et interactives

# Priorités et orientations pour l'année 2025

1. **SENSIBILISER** : Renforcer les actions de sensibilisation auprès de tous les publics en adaptant les messages et les canaux de communication (action inscrite dans le PRSE4)
2. **SURVEILLER** : Prioriser la surveillance entomologique (530 pièges pondoirs) au sein des communes limitrophes afin de suivre l'évolution du front de colonisation, maintenir la surveillance sur les sites sensibles et surveiller les territoires non colonisés via les axes de communication
3. **PLANIFIER** : Anticiper une augmentation des cas importés / autochtones d'arboviroses et se préparer au risque épidémique en lien avec les préfetures
4. **COORDONNER** : Renforcer la coordination entre les acteurs pour faciliter les interventions et partager les bonnes pratiques et leçons apprises

# ACTIONS ET RECOMMANDATIONS

---

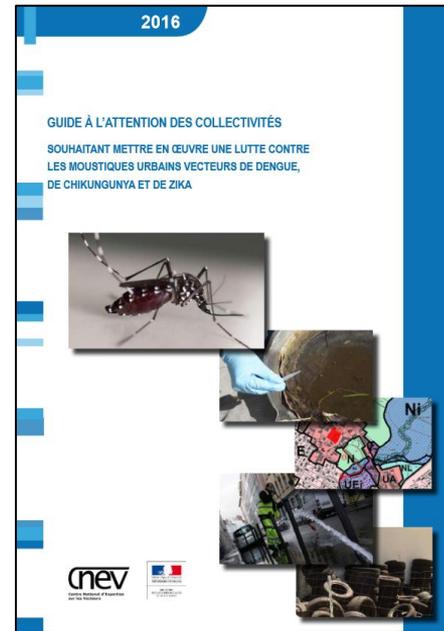
# OUTILS À VOTRE DISPOSITION

---

# Outils à votre disposition

- Portail de signalement citoyen : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)
- Carte interactive des communes colonisées : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/colonisees](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/colonisees)
- Guide à l'attention des collectivités, en cours de révision : [https://www.anses.fr/fr/system/files/CNEV-Ft-Juin2016-Guide\\_collectivites\\_lutte\\_antivectorielle.pdf](https://www.anses.fr/fr/system/files/CNEV-Ft-Juin2016-Guide_collectivites_lutte_antivectorielle.pdf)
- Kit de communication contre la prolifération du moustique tigre (ARS IDF) : <https://www.calameo.com/ars-ile-de-france/subscriptions/7754920>

Pour plus d'information, consulter le site de l'ARS ILE-DE-France :  
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>



**Merci de votre attention**